

Des visionnaires partageant des valeurs communes

Quelques hommes politiques passionnés et visionnaires ont su puiser dans leur expérience personnelle une nouvelle vision des relations entre États. Dépassant les scepticismes, ils ont imaginé une organisation originale et ont trouvé les moyens de la réaliser. C'est pourquoi on les surnomme

les Pères de l'Europe.



Alcide de Gasperi
(1881-1954)

Grande personnalité de la démocratie chrétienne en Italie, Alcide de Gasperi dirige huit gouvernements italiens successifs comme Premier ministre et occupe en même temps la fonction de ministre des Affaires étrangères. Il est responsable de la participation de l'Italie à la création de la CECA en 1952. Peu avant sa mort, il est nommé président de l'Assemblée commune de la CECA.



Paul Henri Spaak
(1899-1972)

Chef du gouvernement belge, ministre des Affaires étrangères et président de l'Assemblée de la CECA en 1955, Paul Henri Spaak joue un rôle déterminant dans la relance de l'intégration européenne lors de la conférence de Messine. Signataire du Traité de Rome, il défend les traités de la CECA, de la CED et de la CEE.



Robert Schuman
(1886-1963)

Homme politique français de premier plan sous la IV^{ème} République, membre du Mouvement Républicain Populaire, il se fait l'apôtre de la réconciliation franco-allemande et se laisse persuader du bien-fondé des projets de Jean Monnet.



Konrad Adenauer
(1876-1963)

Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, ses actions portent essentiellement sur le regain de la souveraineté allemande et le rétablissement de la confiance des Alliés envers l'ancien ennemi. Il participe activement à la construction européenne. Il signe le Traité de la CECA et les Traités de Rome.



Jean Monnet
(1888-1979)

Demeuré longtemps inconnu du grand public, cet homme politique français est le véritable père fondateur de l'Europe communautaire. Il conçoit le projet de la première communauté européenne, la CECA, dont il sera le premier président de la Haute autorité de 1952 à 1956.

L'Union européenne se fonde sur les valeurs communes aux

États membres : de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'État de droit ainsi que de respect des droits de l'Homme, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs jouent un rôle important dans deux

Les valeurs de l'Europe

cas concrets : leur respect est une condition préalable pour toute adhésion d'un nouvel État membre à l'Union, leur non respect peut mener à la suspension des droits d'appartenance d'un État membre (art. 7 du Traité UE).

Les symboles de l'UE

Le drapeau européen

Symbole de l'unité et de l'identité de l'Europe, ce drapeau représente la perfection, l'harmonie et l'unité.

L'hymne européen

L'Ode à la joie de la Neuvième symphonie de Ludwig Van Beethoven.

La devise européenne

« Unie dans la diversité » exprime l'atout que représentent les nombreuses cultures, traditions et langues de l'UE.

Le 9 mai, journée de l'Europe

En 1985, les Chefs d'État et de gouvernement des États membres ont décidé de consacrer une journée de fête et de commémoration à la construction européenne.

Cette date a été choisie car le 9 mai 1950, Robert Schuman présentait son projet d'unification à l'Allemagne et aux autres pays européens.

L'Euro

La monnaie unique est en circulation, en 2007, dans 13 pays de l'UE. Ils constituent la zone Euro. Depuis 2009, ils sont 16.